

Research Article

EFFECTIFS PLÉTHORIQUES ET PRATIQUES ÉVALUATIVES DES ENSEIGNANTS DANS LES PETITES CLASSES AU PRIMAIRE LARGE CLASS SIZES AND TEACHERS' ASSESSMENT PRACTICES IN SMALL PRIMARY CLASSES

*GOUDENON Martine épse BLEY

Enseignante-chercheuse, Assistante en psychologie de l'éducation, Institut National de la Jeunesse et de Sports (INJS) d'Abidjan, Laboratoire d'Etudes et de Prévention en Psychoéducation (LEPPE) ENS-Abidjan, Côte d'Ivoire.

Received 14th August 2023; Accepted 15th September 2023; Published online 30th October 2023

RÉSUMÉ

Blossoming of adolescence in each generation is as fascinating a sight as the unfolding of spring each year; predictable & repetitive, yet nonetheless L'objectif de cette étude est d'expliquer l'impact négatif des effectifs pléthoriques sur les pratiques d'évaluation des apprentissages. L'hypothèse de recherche stipule que les effectifs pléthoriques au primaire dégradent les pratiques évaluatives des enseignants dans les petites classes du primaire. Les enquêtes ont été réalisées dans les classes de CP et de CE1 de l'Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire (IEPP) Akouédo à Abidjan, sur un échantillon probabiliste de trente (30) enseignants. L'étude se réfère à la théorie de l'apprentissage contrôlé de Tavernier (2009) et à celle socioconstructiviste de Vygotski (1985). L'analyse mixte selon Creswell et Plano (2007) des données obtenues à partir de l'observation systématique des pratiques évaluatives, de l'exploitation des cahiers d'activités des élèves et des entretiens semi dirigés avec les enseignants, montrent que le sur-effectif des classes au primaire impose le non-respect des procédures de contrôle, et la surcharge des classes favorise une notation erronée des productions des élèves. Il conviendrait alors, de repenser les dispositifs pédagogiques et didactiques spécifiques d'évaluation dans les classes à effectifs pléthoriques pour une adaptation du temps et des moyens en vue d'une évaluation efficace.

Mots clés: effectifs pléthoriques, pratiques évaluatives, évaluation des apprentissages, correction, notation.

INTRODUCTION

En Côte d'Ivoire la loi n° 95-696 du 7/9/1995 relative à l'enseignement, dans son chapitre des principes généraux, à l'article 2, stipule que l'école primaire publique est gratuite. Egalement, la loi n° 2105 – 635 du 17/09/2015, portant modification de la loi n° 95- 696 du 7/9/1995 relativement à l'enseignement, impose la scolarisation obligatoire pour tous les enfants des deux sexes, de 6 à 16 ans, selon CADE- CI (2016). Ces deux dispositions couplées des passages fluides des élèves d'une classe à une autre, constituent les raisons des effectifs pléthoriques dans les établissements (Abou, 2005). Pour Sié et Kouassi 2021 parlent de sur-effectif quand les salles de classe regorgent un nombre pléthorique d'élèves (souvent plus de 100), qui sont assis trois par table-bancs regroupés à telle enseigne que l'enseignant ne peut circuler aisément. Dans ces conditions, il apparaît difficile de s'assurer que les élèves ont fait leur travail ou de les aider individuellement davantage. Pour Sié et Kouassi 2021 identifient le sur-effectif quand les salles de classe regorgent un nombre pléthorique d'élèves (souvent plus de 100), qui sont assis trois par table-bancs regroupés à telle enseigne que l'enseignant ne peut circuler aisément. Dans ces conditions, il apparaît difficile selon les auteurs de s'assurer que les élèves ont fait leur travail ou de les aider individuellement davantage. Blancheton (2018) parle des classes surchargées qu'elle définit comme étant une série de classes qui contient une quantité d'élèves supérieure par rapport aux normes internationales exigées ; dans tous les cas, les évaluations y sont pratiquées quel que le type de classe lors des apprentissages scolaires. Il est alors opportun de porter une réflexion sur « les effectifs pléthoriques et évaluation des apprentissages ».

*Corresponding Author: GOUDENON Martine épse BLEY,

Enseignante-chercheuse, Assistante en psychologie de l'éducation, Institut National de la Jeunesse et de Sports (INJS) d'Abidjan, Laboratoire d'Etudes et de Prévention en Psychoéducation (LEPPE) ENS-Abidjan, Côte d'Ivoire.

Pour Chesne (1984), l'évaluation pédagogique est une démarche systématique visant à déterminer le niveau atteint par un élève dans son apprentissage, par rapport à une norme comme les objectifs des cours ou la performance moyenne des élèves d'un groupe. Sa préparation permet de prendre des décisions sur ce qui doit être évalué, la nature de l'évaluation, les critères et les instruments de mesures, comment effectuer les mesures, comment bien les utiliser et comment prendre des décisions par rapport au progrès de l'apprenant et au programme. Les évaluations scolaires constituent la clé qui permet de contrôler tout système d'enseignement (Chesne, op, cit). Elles ont une fonction pédagogique qui consiste pour les apprenants à faire le lien entre leurs acquis, les moyens utilisés par les enseignants en vue de modifications des méthodes d'enseignement/apprentissage. Hebert (2011) estime que pendant l'évaluation, l'enseignant doit aider l'apprenant à une prise de conscience de ses stratégies cognitives en soulignant de manière positive ce qui est réussi, en renforçant ou en reformulant ce qui ne l'est pas. Il doit l'aider à approfondir ses réflexions par des questions et faire des injonctions portant sur la forme. L'enseignant doit maîtriser les contenus et favoriser un dialogue qui doit générer des réactions de la part des apprenants. Pour l'auteur, Elle peut être une évaluation formative, avec pour but d'amener les apprenants à corriger leurs processus erronés ; la procédure de correction consistant à suggérer à chaque élève les connaissances qu'ils devraient revoir, à leur fournir des explications plus approfondies. Elle est liée au mode de travail pédagogique dans lequel s'insère la pratique de l'enseignement. L'auteur évoque aussi l'évaluation sommative externe qui intervient sous forme de bilan en fin d'apprentissage avec une visée de contrôle, de certification ; elle est à référence normative ou critériée car elle utilise les barèmes (notes, classement etc..) et fait apparaître des différences entre les individus. Son but est de classer par rapport à une référence, afin de prendre des décisions (accès en classe supérieure, certification, attestation

de maîtrise de capacités, orientation dans une filière). Cette évaluation concerne les devoirs effectués dans les cahiers journaliers d'activités à l'issue des leçons effectuées la journée et qui en plus des appréciations, attribue des notes. C'est dans ce contexte que (Rey et Feyfant (2014), l'identifient à un contrôle surveillé de l'enseignant dans sa classe ou à un examen national, et faisant partie intégrante de l'éducation, se situant au cœur même de tout processus enseignement/apprentissage. L'évaluation selon UNESCO (2016), permet de donner un retour d'informations aux apprenants et aux enseignants sur le progrès de l'élève, afin d'améliorer l'efficacité de leur travail ; elle fait part du progrès de l'élève à ses parents et à la direction de l'école, puis attribue la qualification et l'accréditation maximale aux individus et institutions. Cette évaluation fonctionne sous deux principales formes à savoir, l'évaluation formative (diagnostique, prédictive) orale ou écrite qui consiste à déterminer les capacités requises pour débiter un apprentissage ou regrouper les élèves par niveau puis celle sommative. Pour Diedhiou (2013), il s'agit d'un processus interactif situé à toutes les étapes de l'enseignement/apprentissage. Morissette (2010) soutient qu'elle fait une régulation proactive (en début d'apprentissage), interactive (au cours de l'apprentissage), puis rétroactive (en fin de la séquence d'apprentissage). Ce type d'évaluation renvoie au savoir-faire préconisé par l'enseignant pour soutenir l'autorégulation des apprentissages. Elle favorise l'interaction entre les élèves puis, entre l'enseignant et les élèves qui doivent démontrer la maîtrise des habiletés, à l'issue d'une régulation immédiate. Elle facilite la métacognition de l'apprenant et favorise une fixation solide du savoir acquis. Elle peut aussi être informelle et interactive, ou encore continue. L'évaluation rétroactive se prête mieux à notre cadre d'étude car il s'agit de contrôler l'application ou la fixation des nouvelles acquisitions par les apprenants (l'évaluation écrite individuelle sur les ardoises) dans les classes à effectifs pléthoriques et des devoirs effectués au cours de la journée scolaire. Pour évaluer, Konseho et Sylla (2015) conseillent qu'il faut non seulement savoir ce qu'on évalue mais aussi être capable d'élaborer des outils adéquats. Les auteurs annoncent deux types d'évaluations des apprentissages (individuelles, collective) et trois modalités d'évaluation, (immédiate avec le Procédé de la Martinière, les techniques du langage gestuel avec l'auto /l'hétéro-correction, puis l'évaluation différée avec des devoirs à corriger à partir des corrections rotatives ou des corrections alternatives. Pour Nebout (2017), l'évaluation scolaire doit valider les apprentissages et rendre compte des capacités de chacun des apprenants face à la tâche. Elle nécessite alors du temps alloué pour exécuter entièrement une tâche et doit tenir compte du contexte dans lequel les apprenants sont placés pour effectuer cette tâche. Elle doit être réaliste, pertinente. Pour Diédhiou (2013), l'enseignant qui a une posture de contrôleur, doit favoriser le développement des performances des apprenants. Il transmet le savoir de façon expositive, valorise les meilleurs scores ou la réussite, accueille les erreurs et réfléchit sur sa pratique pédagogique dans l'optique d'une régulation des apprentissages. Ces différents types d'évaluation ont lieu tant dans une classe normale que dans celle à effectifs pléthoriques. Pour Leroux (2009), les pratiques évaluatives sont des processus qui relèvent d'une façon d'agir, propre à un enseignant, pour évaluer les apprentissages réalisés par l'élève. Elles renferment la situation d'évaluation qui se déclinent en interrogations orales ou écrites, des devoirs sur tables, et en des pratiques ritualisées pour la forme scolaire à travers les corrections collectives, celles individuelles ou autocorrections, les corrections des corrections (Genelot, 2019). Pour l'auteur, elles impliquent les pratiques initiées en réaction aux difficultés de certains apprenants à travers les corrections individualisées, les évaluations différenciées et les interactions enseignant-élèves accompagnées d'aide de l'enseignant dans la réalisation de la tâche.

Asobe (2012) cité par Gbako et Yalomé (2015), soutient que l'explosion des effectifs des élèves accentue la crise de l'école à travers les difficultés d'établissement de relations enseignants/enseignés. Pour Kom (2007) cité par Atanga (2012), les effectifs pléthoriques à un surnombre c'est-à-dire un trop grand nombre d'élèves dans une salle de classe, qui risque d'aller croissant du fait de l'accélération du rythme d'urbanisation. Le Centre de Rapport et d'Ingénierie Documentaire (CRID, 2013), les estime à un seuil entre 45 et 50 élèves dans les classes des pays en voie de développement, tandis que le nouveau consommateur (2020) préfère la moyenne d'élèves par classe entre cinquante-cinq (55) et soixante (60). Pour la Direction des Statistiques de la Planification et du Suivi et (DSPS, 2017) qui évaluait le ratio élèves/salle de classe au départ dans le primaire entre 30 et 48 élèves, note qu'aujourd'hui, il n'est pas rare d'avoir cent (100) élèves au CP1 et quatre-vingt-six –sept (97) élèves au CM2. Dans le cadre de cette étude, nous appelons effectifs pléthoriques l'effectif des classes où les apprenants sont en nombre supérieur à soixante-quinze (75) assis au moins trois (3) par banc. L'Agence Ivoirienne de Presse (AIP, 2018) fait remarquer qu'en raison des effectifs pléthoriques, certains écoliers sont obligés de s'asseoir à même le sol pendant le processus enseignement-apprentissage dans certaines régions du pays, c'est-à-dire pour exécuter les tâches en termes de participation aux cours et d'évaluation. Pour Konseho et Sylla (2015), dans le processus d'évaluation de la pédagogie des grands groupes, le contrôle des activités d'apprentissage s'effectue en règle générale en trois (3) temps : Chaque apprenant détenant le cahier de son condisciple est invité à souligner les fautes constatées. Dans la seconde étape, les cahiers sont rendus aux différents propriétaires et chaque apprenant est invité à corriger les erreurs et ou les fautes soulignées. C'est la correction individuelle ou l'autocorrection. Dans la troisième étape, l'enseignant vérifie que toutes les fautes ont été bien corrigées, les élèves qui se trompent doivent reprendre la correction. C'est la correction des corrections. C'est dans cette dernière étape qu'il recense les fautes récurrentes et conçoit par la suite une séance de remédiation. Pour l'auteur, il peut dans le même temps procéder à la correction rotative ou alternative des cahiers par groupe et se faire aider par les bons élèves pour soutenir les moins bons.

Cette revue montre l'existence des classes à effectifs pléthoriques avec leurs corollaires de difficultés dans le processus enseignement/apprentissage, notamment leurs impacts négatifs sur les évaluations des apprentissages scolaires. Elle distingue l'évaluation formative qui a lieu en début, pendant et après l'enseignement de celle sommative qui peut être certificative, normative et critériée, chacune avec ses différentes caractéristiques et ses exigences. Elle décrit aussi les différentes pratiques évaluatives dans le cadre des apprentissages scolaires. Malgré leur pertinence, les écrits n'abordent pas les pratiques éducatives des enseignants dans les classes à effectifs pléthoriques surtout dans les petites classes du primaire. La revue n'explique pas de façon explicite en quoi les effectifs pléthoriques exercent cet impact négatif sur les évaluations dans ces classes du primaire. Notre travail de recherche s'attelle à identifier les différentes sources et la manière dont ces impacts négatifs se manifestent ; afin de mieux cerner le phénomène.

L'étude se réfère à la théorie de l'apprentissage contrôlé de Tavernier (2009) qui stipule que l'apprentissage a besoin des exercices pour s'affirmer. Pour l'auteur, l'enseignant doit contrôler ses élèves, leurs réactions pendant et après une leçon. La situation d'évaluation est spécialement aménagée par l'enseignant pour lui permettre de jauger si l'apprentissage nouveau qu'il a cherché à construire par les élèves, s'est réellement effectué. Cette théorie cadre avec notre thème car l'enseignant doit vérifier la production et les acquisitions des

apprenants à partir des exercices ou de situation d'évaluation, quel que soit le type de classe, afin d'apporter une remédiation. Elle permettra d'analyser des procédures utilisées l'efficacité des évaluations dans le cas des classes à effectifs pléthoriques.

Elle s'appuie également sur la théorie socioconstructiviste de Vygotski (1985) qui stipule que lors du processus enseignement apprentissage, l'expert qui est l'enseignant agit dans la zone proximale de développement de l'apprenant au travers d'interactions avec ce dernier, en vue de l'aider et lui permettre de s'approprier la connaissance. Elle permettra de vérifier l'existence d'un étayage et de feed-back par l'enseignant lors des corrections collectives et individuelles dans les classes à effectifs pléthoriques et d'examiner les techniques de remédiation et de régulation des apprentissages. Cette théorie cadre avec notre étude étant donné l'importance des interactions entre l'enseignant et l'apprenant pour une maîtrise des habiletés ciblées pour une efficacité de l'évaluation.

En effet, l'évaluation est au service de l'apprentissage car elle éclaire ce que les élèves ce que les élèves apprennent, et fournit une rétroaction aux enseignants(Manitoba). Pour ce site elle permet aux parents et à la société d'être informés sur l'évolution des apprentissages et fait partie intégrante du processus enseignement/apprentissage. En tant qu'apprentissage, elle permet aux apprenants de prendre conscience de leurs méthodes d'apprentissages et de faire progresser les apprentissages. C'est pourquoi Tavernier (2009) soutient que pour s'affirmer, l'apprentissage doit être évalué. Morissette (2010) l'identifie comme un outil de régulation des apprentissages car permettant à l'enseignant et aux apprenants de « négocier » le sens des apprentissages, en vue de stabiliser les cours. Cependant, le constat est que les procédures des évaluations scolaires dans les classes à effectifs pléthoriques sont identiques à celle des classes à effectif réduit en termes de contenus, de rythme dans la journée donnant lieu à une pile de cahiers avec plusieurs exercices journaliers à corriger par le même enseignant qui devra préparer d'autres évaluations pour les jours futurs. Aucune disposition particulière ne permet de différencier les évaluations selon le type de classe. Cela donne un surcroît de travail aux enseignants selon Gbako et Yalomé (2015) des corrections, avec de pile de copies à corriger et dont il faut parfois déchiffrer les écrits, selon Sié et Kouassi (2021), et entraînant des notes qui ne reflètent pas souvent la valeur des apprenants selon Atinga (2012). Ainsi, l'explosion des effectifs dans les classes au primaire en Côte d'Ivoire donne lieu à des évaluations qui ne profitent pas ni aux enseignants, ni aux élèves et encore moins aux parents, les rendant du coup inefficace. Les évaluations dans ces types de classe ne rendant pas compte des vraies performances de apprenants. Les effectifs pléthoriques exercent alors un impact négatif sur les évaluations des apprentissages scolaires. Ce constat fait émerger des questions :

Pourquoi les effectifs pléthoriques nuisent-ils aux évaluations des apprentissages scolaires ? Comment le sureffectif de classes agissent-elles sur les procédures de contrôle du travail des élèves ?

En quoi la surcharge d'une classe peut-elle impacter négativement sur la notation des productions des élèves ?

Le présent travail vise à expliquer l'impact négatif des effectifs pléthoriques sur les évaluations des apprentissages au primaire. Il s'agit de décrire comment le sureffectif dans une classe peut limiter les processus de contrôle du travail des apprenants et d'identifier les causes de l'impact négatif de la surcharge d'une classe sur la notation des productions des élèves. Pour réaliser ce travail, des hypothèses de recherches sont émises :

De façon générale, les effectifs pléthoriques dégradent les pratiques évaluatives des enseignants dans les petites classes du primaire. En d'autres termes, le sureffectif des classes cause le non-respect du processus de contrôle du travail des élèves par les enseignants. La surcharge de la classe favorise les notations erronées des

productions des élèves. Des enquêtes sont menées en vue de vérifier ces hypothèses.

METHODOLOGIE

Des sites et des participants sont choisis, tandis que des techniques et outils ont permis de recueillir les informations utiles, et des méthodes sont utilisées pour traiter et analyser des données.

Site, population et échantillon

Le champ d'investigation a concerné l'Inspection de l'Enseignement Pré-scolaire et Primaire (IEPP) Akouédo, dans Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (DRENET) Abidjan1, qui est facile d'accès pour nous, et renferme en son sein, plusieurs écoles à effectifs pléthoriques. Une pré-enquête a permis de constater l'existence de ce type d'effectifs dans plusieurs groupes scolaires et, de consolider nos outils de recherche. Ces effectifs se retrouvent presque exclusivement dans les écoles primaires et publiques, et vont en diminuant au fur et à mesure que le niveau augmente. L'enquête est menée dans quinze (15) écoles choisies au hasard où l'on a effectivement des effectifs pléthoriques, à partir des listes déclassées dans des écoles obtenues auprès de l'IEPP.

La population cible est constituée des enseignants et enseignantes des petites classes du primaire. Elles se constituent du Cours préparatoire première et deuxième année (CP1-CP2) et le Cours élémentaire première année (CE1) au primaire et où se font les apprentissages fondamentaux (Daniel, Grégoire, Moule et Rouaud, 2012). Ce choix s'explique par les difficultés des enseignants à contenir les élèves en classe en ce qui concerne la discipline dans le contexte des effectifs pléthoriques, et surtout par le fait que les apprentissages fondamentaux y sont exercés avec plusieurs apprenants ne sachant lire et écrire correctement, manifestant une lenteur dans l'exécution des tâches.

Un échantillon probabiliste de trente (30) enseignants dans quinze (15) écoles soit deux (2) classes parmi les petites classes est élaboré. Ce qui nous donne la possibilité d'enquêter dans trente (30) classes, soit un enseignant par classe et deux par école.

Tableau 1 : Caractéristiques des enseignants enquêtés

	femmes		hommes			Total	
	CP1	CP2	CE1	CP1	CP2		CE1
Plus de 5ans d'ancienneté	2	6	2	1	1	4	16
Moins de 5ans d'ancienneté	4	3	1	2	2	2	14
Total	6	9	3	3	3	6	30

Source : Goudenon Martine-Bley, enquête 2022

La majorité des enseignants totalisent plus de cinq (5) ans d'ancienneté. L'échantillon est formé de de femmes en majorité.

Techniques et outils de collecte des informations

Dans une approche explicative le recueil des informations est réalisé à partir de l'observation directe des classes à l'aide d'une grille

d'observation ; Elle s'est focalisée sur la qualité des pratiques évaluatives de l'enseignant pendant et en fin de séance d'enseignement-apprentissage. Il s'est agi d'observer de la qualité la consigne, le temps accordé pour sa mise en exécution, le type de travail prescrit (oral ou écrit), la manière de contrôler les productions des apprenants (globalement, par rangées, individuellement), d'identifier l'existence de la correction collective et individuelle, puis de la correction des corrections, l'existence d'interactions. Pour le devoir dans les cahiers d'activités, le temps d'imprégnation (la lecture et compréhension de l'exercice), celui d'exécution de l'exercice, la période ou la durée d'attribution des notes ou de correction par l'enseignant, de la qualité de la correction exécutée par les élèves ainsi que l'existence d'interactions avec les apprenants sont pris en compte. Une recherche documentaire (analyse des notes dans les cahiers d'activités) a permis d'analyser la cohérence et la pertinence de la note attribuée selon l'observation portée par l'enseignant. Un entretien individuel semi dirigé avec les enseignants à l'aide d'un guide d'entretien a porté sur l'explication des difficultés d'émission des consignes (compréhension, temps, aptitude, écriture, le rythme de travail...) décrivant le sentiment qui l'anime face à la pile de cahiers à corriger chaque jour.

Au total, cette étude a utilisé l'observation, l'analyse documentaire et l'entretien semi dirigé pour analyser les stratégies ou les pratiques évaluatives des enseignants dans les classes à effectifs pléthoriques.

Méthode d'analyse des données

L'étude s'appuie sur l'analyse des cas observés pour parvenir à la formulation d'explications de l'impact négatif des effectifs pléthoriques sur les évaluations des apprentissages. Elle a utilisé l'analyse mixte selon Creswell et Plano (2007) eu égard aux données ordinales et nominales issues des enquêtes. La première phase de l'analyse qualitative a permis de mettre en exergue les stratégies de contrôle et la procédure de correction des productions des apprenants à l'issue des exercices d'application sur les ardoises au cours de la séance d'apprentissage ou dans les cahiers d'activités ; elle a pris en compte les verbatim des interrogés. La seconde phase qui est quantitative a consisté au calcul des fréquences dans chaque cas. L'impact négatif des effectifs pléthoriques est expliqué si chez au moins 50% des enseignants, il y a dysfonctionnement du processus d'évaluation c'est-à-dire si les stratégies de contrôle ne sont pas efficaces et la procédure de correction n'est pas respectée chez ces enseignants de ces classes, et si au moins 50% des apprenants à difficultés ne parviennent pas à être impliqués dans le processus. L'analyse est faite à partir du logiciel SPSS, avec des tableaux qui présenteront les résultats.

RESULTATS

Présentation et analyse des résultats

1. Sureffectif des classes et processus de contrôle des apprentissages

Tableau 2 : procédures d'administration des exercices par les enseignants

	CP1	CP2	CE1	Moyenne
Exécution de tous les exercices du jour	70%	80%	50%	63.33%
Existence d'exercice d'application ou situation d'évaluation	100%	100%	100%	100%
Explication des consignes	100%	100%	100%	100%

Indication du temps d'exécution de l'évaluation	0%	0%	0%	0%
Accord de temps raisonnable d'exécution	20%	10%	25%	15%
Type de travail indiqué	100%	100%	100%	100%
Utilisation du PLM	40%	35%	30%	35%
Existence d'un dispositif particulier d'évaluation	0%	0%	0%	0%
Aide aux élèves en difficultés pendant l'exécution de l'exercice	25%	15%	30%	16.66%

Source : Goudenon Martine-Bley, enquête 2022

Tous les enseignants expliquent les consignes à partir d'un exercice ou d'une situation d'évaluation comme le témoigne cet enseignant du CE1 avec 93 élèves : « l'explication de l'exercice ou de la consigne de la situation d'évaluation est une étape fondamentale ; car il est indispensable de faciliter la compréhension et de se mettre d'accord avant l'entame de la tâche en vue de l'efficacité de l'évaluation ». Ils indiquent le type de travail, mais aucun ne mentionne la durée de l'exécution, et moins du quart accorde un temps raisonnable pour l'exécution de l'exercice car pour cette enseignante du CE1 avec 81 élèves, « les élèves n'ont pas encore la maîtrise du temps ; il convient plutôt d'user de patience selon la difficulté de la tâche à exécuter ». Il n'existe aucun dispositif spécifique pour l'évaluation dans les classes à effectifs pléthoriques. Moins de la moitié des enseignants utilisent le Procédé la Martinière pendant l'évaluation sur les ardoises. Ils contrôlent les productions des apprenants, procèdent à une correction collective et procèdent à une correction individuelle. De façon générale les effectifs pléthoriques, ne permettent pas de respecter toutes les étapes du processus d'administration des exercices.

Tableau 3 : Stratégies de contrôle des productions pendant l'acte pédagogique

	CP1	CP2	CE1	Moyenne
Appréciations motivantes	55.55%	58.33%	66.66%	60%
Contrôle par rangées	50%	50%	50%	50%
Contrôle individuel	25%	20%	20%	21.66%
Contrôle par groupe de travail	3%	5%	4%	3%
Contrôle collectif	20%	25%	30%	25%
Interactions limitée aux apprenants forts	66.66%	66.66%	65%	66.10%
Fixation individuelle de la réponse correcte	60%	58%	45%	54.33%
Feed-back personnalisé	22.22%	16.66%	25%	23.33%
Feed-back informatif	11.12%	16.68%	10%	12.6%

Source : Goudenon Martine-Bley, enquête 2022

Moins du quart des enseignants procèdent à un contrôle individuel des productions. La majorité (66.10%) des enseignants limitent leurs interactions aux plus forts, avec des appréciations motivantes. Plus de la moitié procèdent à la fixation individuelle de la réponse correcte. La majorité apprécie les productions globalement par rangée, tandis que moins du quart le fait par groupe de travail, et une minorité (5.66%) les apprécie individuellement, comme le témoigne cet enseignant au CP2 avec 98 élèves « nous contrôlons les ardoises par rangée et nous nous contentons des appréciations neutres telles que c'est bon, baissez. Vous. Corrigez. Car si l'on veut trop parler,

personne ne pourra suivre à cause de certains comportements déviants des élèves qui sont déjà en difficultés ».

2. Surcharge des classes et correction des productions des élèves

Tableau 4 : types de contrôles exercés pour les devoirs

	CP1	CP2	CE1	Moyenne
Contrôle immédiat des Productions non achevés	44.55	41.67	33.33%	39.85%
Contrôle différé des productions	55.55%	58.33%	66.67	60.18%
Suivi des apprenants pendant l'exécution	0%	0%	0%	0%
Existence de feed-back personnalisé	22.22%	41.66%	55.55%	40%

Source : Goudenon Martine-Bley, enquête 2022

Un nombre important d'enseignants ne parviennent pas à achever le contrôle immédiat des productions dans les cahiers d'activités. Plus de la moitié des apprenants font une correction différée des productions dans les cahiers. Il n'existe aucune disposition particulière pour l'évaluation des apprentissages dans les classes à effectifs pléthoriques. Moins de la moitié des enseignants utilisent des feedbacks pour la correction des devoirs. Plus de la moitié des enseignants exécutent tous les devoirs du jour, moins de la moitié achèvent les corrections, quand la majorité les accumule comme l'indique cette maîtresse de CP1 « le temps pris pour l'exécution des exercices ne nous permet pas de passer au contrôle de toutes les productions. Il faut partager tous les cahiers avant l'entame des exercices et s'assurer que chacun est en possession de son outil. Cela fait que soit le contrôle n'est pas exécuté du tout, soit il est fait à moitié avec certains qui essaient de fournir des efforts. Quelquefois certains ne parviennent pas à finir et il faut passer à autre chose ». Aucun suivi n'est effectué pendant les productions. La classe surchargée de la classe favorise peu d'accompagnement personnalisé.

Tableau 5 : qualité de notation dans les livrets d'activités par les enseignants

	Subjective	Objective	En rapport avec l'appréciation
Cp1	88.8%	11.1%	55.55%
CP2	75%	25%	66.66%
CE1	77.77%	22/22%	55.55%
Moyenne	80.52%	19.47%	59.25%

Source : Goudenon Martine-Bley, enquête 2022

La grande majorité des enseignants donnent des notes subjectives et ne regardent pas à l'effort fourni par les élèves en difficultés. Moins du quart sont objectifs. Plus du quart des enseignants, environ (40%) donnent des notes non en rapport avec l'appréciation, selon cette enseignante, « le nombre d'exercices à corriger par jour est excessif et favorise la fatigue chez l'enseignant. Ce qui entraîne une négligence des valeurs par moment ».

Tableau 6 : respect du processus de correction des productions dans les cahiers d'activités par l'enseignant

	CP1	CP2	CE1	Moyenne
Feedback informatif individuel	0%	0%	0%	0%
Correction collective	0%	0%	0%	0%
Correction individuelle immédiate	0%	0%	0%	0%
Correction des corrections	0%	0%	0%	0%

Source : Goudenon Martine-Bley, enquête 2022

Aucun enseignant ne procède à un feedback individuel, ni à la correction des corrections. Il n'existe pas de correction collective, ni de correction individuelle immédiate. Comme le dit cette enseignante au CE1 « il est question de la gestion du temps d'apprentissage. Nous ne pouvons pas prendre ce temps pour uniquement la correction des productions, c'est pourquoi nous différons la correction dans les cahiers en dehors des heures de cours ».

Tableau 7 : types de contrôles exercés pour les devoirs

	CP1	CP2	CE1	Moyenne
Contrôle immédiat des cahiers non achevés	44.55	41.67	33.33%	39.85%
Contrôle différé des productions	55.55%	58.33%	66.67	60.18%
Suivi des apprenants pendant l'exécution	0%	0%	0%	0%
Existence de feed-back personnalisé	22.22%	41.66%	55.55%	40%

Source : Goudenon Martine-Bley, enquête 2022

Un nombre important d'enseignants (39.85%) ne parviennent pas à achever le contrôle immédiat des productions dans les cahiers d'activités. Plus de la moitié des apprenants font une correction différée des productions dans les cahiers. Il n'existe aucune disposition particulière pour l'évaluation des apprentissages dans les classes à effectifs pléthoriques. Il n'existe pas de feed-back pendant la correction des devoirs chez tous les enseignants. Plus de la moitié des enseignants exécutent tous les devoirs du jour, moins de la moitié achèvent les corrections, quand la majorité les accumule comme l'indique cette maîtresse de CP1 « le temps pris pour l'exécution des exercices ne nous permet pas de passer au contrôle de toutes les productions. Il faut partager tous les cahiers avant l'entame des exercices et s'assurer que chacun est en possession de son outil. Cela fait que soit le contrôle n'est pas exécuté du tout, soit il est fait à moitié avec certains qui essaient de fournir des efforts. Quelquefois certains ne parviennent pas à finir et il faut passer à autre chose ».

Tableau 8 : types de suivis types de corrections par les enseignants après l'attribution des notes dans les cahiers

	CP1	CP2	CE1	Moyenne
Correction collective	100%	100%	100%	100%
Correction individuelle	70%	70%	65%	68.33%
Correction des corrections	10%	20%	15%	15%
Suivi particulier	0%	7%	5%	4%
Evaluation du taux de réussite des apprenants	0%	0%	0%	0%

Source : Goudenon Martine-Bley, enquête 2022

Une minorité d'enseignants, en moyenne 4% suivent de façon spécifique les apprenants en difficultés au CP2 et au CE1. Pour cette enseignante du CP2 avec 91 élèves « *les effectifs pléthoriques constituent un véritable cauchemar pour nous les enseignants. Nous sommes confrontés à des difficultés pour circuler lors des corrections à cause de l'exiguïté de l'espace dans les rangées* ». Aucun enseignant du CP1 ne procède pas à un suivi particulier des enfants en difficultés d'apprentissage. Aucun enseignant ne préoccupe du taux de réussite lors des applications en fin de séance d'enseignement. La majorité des enseignants (70%), limite la correction collective des productions aux apprenants qui parviennent à suivre. Ainsi pour cet enseignant de CP2 à 102 apprenants « *pendant qu'on corrige, ceux qui sont loin du tableau ne peuvent bien distinguer ce qui se passe et s'occupent à taquiner les autres, la correction a alors lieu dans une atmosphère tumultueuse qui pose un problème de maintien d'ordre et de maîtrise de la classe, qu'elle soit la bonne volonté. L'enseignant est obligé de composer avec ceux qui peuvent suivre* ». La correction des productions est exécutée par une minorité, en moyenne 15% des enseignants comme le justifie cette institutrice du CE1 avec 86 élèves « *à cause de la difficulté d'écriture pour la plupart, le temps de l'évaluation s'amenuise et ne favorise pas la reprise de la correction chez les plus lents ou les apprenants à difficultés qui constituent une frange importante des apprenants* ». Aucun enseignant n'évalue le taux de réussite de sa classe lors de l'application.

Au total, lesureffectif des classes au primaire entraîne le non-respect des procédures de contrôle lors du processus enseignement – apprentissage, et la surcharge des classes empêchent une notation objective des productions.

INTERPRETATION

Les difficultés des pratiques évaluatives chez les enseignants sont dues à l'absence des dispositifs et des stratégies spécifiques aux classes en sureffectif. Les stratégies de contrôles des productions ne peuvent favoriser une acquisition solide de ce qui est appris, de même que les procédures de correction mettent les apprenants en situation difficile et les apprenants dans une position d'incapacité de remédiation. Les effectifs pléthoriques ne facilitent pas les évaluations dans les petites classes du primaire. L'absence de dispositif particulier ne favorise une prise en compte individuelle des apprenants lors l'évaluation. Elle conduit au non-respect de la procédure de correction soit par son non-achèvement, soit par le saut de certaines étapes non moins importantes ou le report des corrections dans les cahiers de devoirs ou d'activités, eu égard à la quantité des cahiers à corriger. Les évaluations dans les classes à effectifs pléthoriques sont exécutées comme dans les classes normales, avec la même durée, les mêmes contenus. Ce qui confine les enseignants dans une situation d'incapacité eu égard à la quantité des cahiers. Le non-achèvement des corrections journalières des enseignants dans les cahiers d'activités met en relief la difficulté de remédiation immédiate et de régulation des apprentissages. Au total, les effectifs pléthoriques ne permettent pas un contrôle en profondeur lors des évaluations au primaire eu égard au saut de certaines étapes, mettant de la sorte à mal les pratiques évaluatives.

DISCUSSION ET SUGGESTIONS

Cette étude vise à expliquer l'impact négatif des effectifs pléthoriques sur l'évaluation des apprentissages au primaire. Pour cela, le respect des processus d'administration des évaluations de même que les notes attribuées, les types de contrôle, de suivi remédiation, la qualité de correction, l'aide apportée par l'enseignant sont observés. Les

résultats des analyses des données indiquent l'existence de sauts de certaines étapes lors du processus d'évaluation, d'un contrôle partiel des productions centré sur les élèves plus forts, le non-achèvement des corrections par les plus faibles, le manque de suivi de l'auto correction et de la correction des productions, insuffisance d'interactions entre apprenants et enseignants particulièrement avec ceux en difficultés d'apprentissages, une lenteur dans la correction des cahiers par les enseignants. Ainsi, dans les classes à effectifs pléthoriques, les mauvais procédés d'évaluation, l'inexistence de dispositifs spécifiques de contrôle et d'appréciation des productions des élèves rendent les évaluations inefficaces. Les effectifs pléthoriques induisent la lourdeur dans les pratiques éducatives. Ces attestent que notre objectif de recherche est atteint.

La première hypothèse de recherche était que le sureffectif des classes au primaire expose au non-respect du processus de contrôle des productions par les enseignants. En d'autres termes les effectifs pléthoriques ne permettent pas de respecter les différentes étapes des corrections des productions des élèves. L'enseignant devrait être plus proche de l'apprenant qui a besoin des encouragements, des feedbacks personnalisés pour lui indiquer et expliquer son erreur à cette étape. Pour vérifier cette hypothèse, nous nous appuyons sur la théorie socioconstructiviste de Vygotski (1985) qui stipule que l'apprenant s'approprie le savoir ou l'habileté avec l'étayage de l'expert qui agit à travers d'interactions lors du processus enseignement/apprentissage. Dans le cadre du processus d'évaluation des apprentissages scolaires, l'enseignant évaluateur devrait être le plus proche des élèves son assistance individuelle ou collective à travers des interactions horizontales et verticales. Dans le contexte des effectifs pléthoriques, les résultats indiquent une insuffisance d'étayage, lors du contrôle. La plupart des enseignants dans les classes à effectifs pléthoriques font le contrôle par groupe, par rangées ou de façon globale ; ils n'apprécient presque pas les productions, surtout chez ceux en difficultés d'apprentissage. Le contrôle des productions dans les cahiers, n'est pas effectué avec rigueur et objectivité. Certains élèves ne sont pas contrôlés et leurs réactions ne sont pas suivies. Ce qui dénote une insuffisance d'interactions entre enseignants apprenants, contrairement à Diédiou (2013) qui estime qu'elles sont importantes pour favoriser la métacognition. S'il y a insuffisance d'étayage à travers l'absence de feedbacks lors des corrections des productions, les apprenants restent sans orientation quant à la façon de procéder pour parvenir à une acquisition correcte des habiletés ciblées par l'enseignant. Au-delà de la non-acquisition des savoirs, ce manque d'étayage peut engendrer une crise de confiance en soi, un manque de prise d'initiative. Une a-motivation dans l'exécution des corrections qui peut conduire à un repli sur soi. L'absence d'étayage lors des corrections des productions affecte négativement les évaluations contrairement à la position de Nebout (2013) qui soutient que l'évaluation doit être réaliste et équitable. L'évaluation des apprentissages scolaires, au lieu d'être un outil pour la régulation des apprentissages devient un obstacle aux apprentissages dans les classes à effectifs pléthoriques. L'inadéquation des stratégies de contrôle des productions favorise le manque de concentration chez les apprenants pour travailler au mieux et constitue les sources difficultés tant chez les apprenants que chez l'enseignant qui doit veiller sur chaque apprenant et l'aider pour la compréhension des exercices dans un temps record. Les effectifs pléthoriques rendent le contrôle des productions difficile par manque ou insuffisance d'étayage des apprenants par l'enseignant. Ils nuisent ainsi à l'efficacité des évaluations. Notre hypothèse est alors vérifiée.

La seconde hypothèse de recherche est la surcharge de la classe favorise les notations erronées des productions des élèves. La notation souvent subjective est aussi lente et trop lourde et ne reflète

pas la valeur réelle des apprenants. Pour vérifier cette hypothèse, nous nous référons à la théorie de l'apprentissage contrôlé de Tavernier (2009) qui stipule que l'apprentissage a besoin de temps et des exercices pour s'affirmer. L'auteur considère l'évaluation comme une preuve de l'apprentissage ; elle sert donc de confirmation quant à l'acquisition des habiletés ciblées. Pour cela il faut du temps aux exercices proposés. Ce temps pourrait servir pour la correction qui est effectuée en plusieurs étapes, à savoir la correction collective au tableau, celle individuelle, la correction des corrections pour ceux qui n'auraient bien exécutée celle individuelle qui impose un contrôle par l'enseignant à chaque fois, avec un suivi individuel. Les résultats des analyses indiquent des sauts de certaines étapes dans les corrections des productions dans les cahiers, les corrections dans les cahiers journaliers sont reportées par la majorité des enseignants, notes erronées qui ne reflètent pas souvent la valeur des apprenants comme le soulignait Atinga (2012). L'inexistence de la correction des corrections avec une absence totale de suivi des élèves qui ne parviennent pas à effectuer la correction individuelle. Plusieurs élèves même en difficultés se limitent à la seule correction collective. Ce qui ne permet pas de valider réellement les apprentissages, contrairement à Nebout (2017) qui estime que l'évaluation scolaire doit valider les apprentissages et rendre compte des capacités de chacun des apprenants face à la tâche. Cette situation concorde avec les propos de Koum (2007), qui soutient que les effectifs pléthoriques sont de nature à donner un surcroît de travail des corrections à l'enseignant. La correction de la multitude de cahiers, ne valide pas immédiatement les apprentissages et ne rend pas compte des capacités de chacun des apprenants face à la tâche. C'est dans ce contexte que le retard des corrections à apporter chaque jour par l'enseignant amoindrit l'efficacité des évaluations. Plusieurs ne parviennent pas à s'approprier les habiletés en fin de correction étant donné que toutes les stratégies n'ont pu être mises en œuvre, par manque de temps. Ce contrôle négligé des productions avec des appréciations globales des productions écrites ou orales constituent un obstacle à l'efficacité des évaluations des apprentissages dans les classes à effectifs pléthoriques.

Au total, les effectifs pléthoriques impactent négativement les évaluations des apprentissages à travers les stratégies inadéquates utilisées par les enseignants et ne favorisant pas l'étayage, la négligence des différentes étapes de correction exécutée par les apprenants. L'objectif de la recherche qui était de comprendre l'impact négatif des effectifs sur l'évaluation des apprentissages est atteint et les hypothèses sont confirmées. Cependant cette étude s'est focalisée sur les petites classes du primaire. D'autres études pourraient être conduites pour sur les autres classes et au secondaire. L'effet négatif des effectifs pléthoriques sur les évaluations des apprentissages conduit à des suggestions aux niveaux institutionnel, didactique et pédagogique.

SUGGESTIONS

- **Au niveau institutionnel**, les effectifs pléthoriques posent la question de la maîtrise du fonctionnement de l'outil d'évaluation. Ainsi, en plus des classes à profil spécifique, un module de formation en évaluation dans les classes à effectifs pléthoriques des enseignants, pourrait offrir une démarche spécifique avec des dispositifs spécifiques en vue de préparer les enseignants à cette éventualité. Cela faciliterait les pratiques aux enseignants pour une évaluation efficace.
- **Au plan didactique**, il se pose la question des différentes démarches au regard du contenu des évaluations et leur durée. Les situations d'évaluation devraient être spécifiquement à la dimension des apprenants c'est-à-dire qui privilégiant l'objectif de

faire travailler et faire réfléchir toute la classe, quelles que soient les habiletés ciblées. Les tâches prescrites devraient être spécifiques dans la forme, même si dans le fond, il s'agit des mêmes consignes que dans les classes normales. Aussi le temps d'évaluation devrait tenir compte de la taille de la classe pour permettre une exécution de l'exercice et de correction par tous, de suivre toutes les étapes de la correction en vue de favoriser la métacognition qui contribuerait à la remédiation et régulation des apprentissages.

- **Au niveau pédagogique**, la question de l'impact négatif des effectifs pléthoriques sur les évaluations des apprentissages invite à identifier les procédures de contrôle efficace dans ce type de classes. Pour les évaluations formatives, il conviendrait de favoriser un travail de groupe en reconfigurant le dispositif d'apprentissage dans la classe. La modification de la disposition des tables-bancs en forme de « U » pour au plus dix (10) apprenants, avec pour chaque groupe, une ardoise collective d'apprentissage à dimensions relativement grandes que celles individuelles ordinaires. Ceci permettrait la participation de tout le groupe aux exercices d'applications, avant de revenir à la correction collective avec les ardoises de chaque groupe au tableau, puis celle individuelle, et à la correction des corrections. Ceci a le double avantage d'impliquer toute la classe dans l'exercice à effectuer, de favoriser l'interaction entre les apprenants en vue d'un étayage global par l'enseignant, mais aussi entre les apprenants en vue d'aider ceux en difficultés. L'autocorrection serait alors exécutée facilement et la correction des corrections permettrait une remédiation efficace de la fixation de l'habileté ciblée. L'enseignant entreprendra alors une régulation performante des apprentissages. Cette évaluation exécutée en travail de groupe favoriserait une métacognition à partir du conflit sociocognitif suscité par les discussions entre apprenants et accélérerait le conflit cognitif chez l'apprenant en difficulté d'apprentissage ou non. Ce qui permettrait à l'évaluation de jouer son rôle de régulateur des apprentissages scolaires tant chez l'apprenant que chez l'enseignant. Pour l'évaluation sommative les exercices constitués des contenus allégés, par exemple questions à choix multiple faciliterait la correction chez les enseignants. Dans les classes à effectifs pléthoriques l'accent devrait être mis sur l'évaluation formative et donner un temps conséquent pour le succès du processus.

CONCLUSION

L'objectif de cette étude était d'expliquer comment les effectifs pléthoriques peuvent impacter négativement les évaluations des apprentissages dans les petites classes du primaire. L'hypothèse pose que les effectifs pléthoriques dégradent les pratiques évaluatives des enseignants dans les petites classes du primaire. Pour la vérifier l'étude s'est référée à la théorie socioconstructiviste de Vygotski (1985) et à la théorie de l'apprentissage contrôlé de Tavernier (2009). L'enquête de terrain s'est effectuée sur un échantillon probabiliste de trente (30) enseignants des classes de CP et CE1, à partir de l'observation systématique, de l'exploitation des cahiers d'activités et des entretiens semi dirigés. L'analyse mixte selon Creswell et Plano (2007), les résultats des analyses indiquent que les effectifs pléthoriques ne permettent pas un contrôle en profondeur lors des évaluations au primaire. Il n'existe pas de suivi individuel pendant l'exécution des tâches lors de l'application en fin de séance. La correction des corrections est exécutée par une minorité, en moyenne 15% des enseignants. La majorité (66.10%) des enseignants limitent leurs interactions aux plus forts, avec des appréciations motivantes. Un nombre important d'enseignants (39.85%) ne parviennent pas à achever le contrôle immédiat des

productions dans les cahiers d'activités. Les effectifs pléthoriques, ne permettent pas de respecter toutes les étapes du processus d'administration des exercices et les notes attribuées ne reflètent pas les vraies valeurs des apprenants ils créent plutôt un dysfonctionnement dans les pratiques évaluatives de l'enseignant, le confinant dans un statut d'incapable et de démotivé. Les apprenants en situation difficile ne sont pas suivis et parviennent difficilement à s'approprier les compétences ciblées lors des évaluations qui sont elles-mêmes, contrariées par la quantité des cahiers à corriger. Il est alors suggéré l'élaboration d'une procédure spécifique et des stratégies d'évaluations spécifiques aux classes à effectifs pléthoriques et un module de formation sur l'évaluation des apprentissages dans les classes à effectifs pléthoriques pour donner des aptitudes aux apprenants qui sont appelés à conduire ces classes. L'évaluation étant fondamentale dans le processus enseignement/ apprentissage, la pertinence de cette étude réside dans sa nouvelle orientation de à savoir que l'évaluation dans les classes à effectifs pléthoriques ne se pratique pas de la même façon que dans les classes à effectifs normaux ; mais avec des instruments et le temps d'exécution spécifiques car il s'agit là d'une classe à profil spécifique.

BIBLIOGRAPHIE

- Adobe. A. (2012). La problématique de l'enseignement de l'EPS dans les établissements à effectifs pléthoriques.
- (Agence Ivoirienne de Presse(AIP,2018). Côte d'Ivoire/ des effectifs pléthoriques et manque de tables bancs à Doké.aip.ci>cote-divoire-des-effectifs-pl... Consulté le 21/01/2021.
- Atanga, K, N, G.(2012). Impact des effectifs pléthoriques sur l'encadrement pédagogique des élèves du Cameroun.
- Blancheton, D. (2018).Classes surchargées : une épreuve pour tous <https://www.vousnousils.fr/2018/10/04/classes-surchargees-une-epreuve-pour-tous-617467> Consulté le 18/10/2023 à 22h
- CADE-CI (2016). Rapport sur la mise en œuvre de la convention et de recommandation de la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement.
- Edizzi, L., et Rey,O. (2008). L'évaluation au cœur des apprentissages, dossier d'actualité de VSTno39<http://www.inrp.fr/vst> Consulté le 7/6/2021
- Chesne, J, P. (1984). Formes et fonctions des différents types d'évaluation, éditorial du no 56 de la revue l'évaluation -Persée
- Creswell, J, Plano, C,V. (2007). Designing and conducting Mixed Methods Research. Third Edition. CA/ Sage.
- Danie. F., Grégoire. F., Moulet. C, Rouaud B. (2012).Evaluer au CP au quotidien : français –mathématiques. Collection au quotidien centre régional de documentation pédagogique des pays de la Loire france
- Diédihou, S., B., M. (2013). Façons de faire l'évaluation formative d'enseignants de français sénégalais : une analyse de leurs savoirs pratiques en contexte d'effectifs pléthoriques au lycée. Université de Montréal. Département d'administration et fondement de l'éducation. Faculté des sciences de l'éducation. Mémoire en vue de l'obtention de la maîtrise en mesure et évaluation en éducation, à l'université de Montréal.
- DSPS (2016-2017). Les statistiques de poches du ministère de l'éducation nationale de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.
- Fofana, A. (2005). La pédagogie des grands groupes à l'école primaire en Côte d'Ivoire. Thèse de doctorat soutenue à Aix Marseille 1 sous la direction de Jean Pierre Coq Doctorat
- Gbako,Y,N et Yalome, Y, P. (2015). Effectifs pléthoriques et ses conséquences sur l'encadrement des élèves du primaire de Gbadolité
- Genelot, S. (2019). Observer les pratiques évaluatives des enseignants, université de Bourgogne, rapport de recherche pour le Conseil National d'Evaluation du Système Scolaire (CNESCO), IREDUI
- Le nouveau consommateur, (2020). Enseignants, personnels d'encadrement et responsables du système scolaire : comment résoudre le problème des effectifs pléthoriques dans nos écoles, le babi.net <https://babi.net>. Consulté le 2/11/2020 à 11 heures
- Hebert,M. (2011). Annoter un journal de lecture : quels gestes évaluatifs pour mieux soutenir « l'action » du jeune lecteur. Mesure et évaluation, 34(3)51-78
- MEN (Ministère de l'Education Nationale), gestion pédagogique des classes à profil spécifique : fiches sur les modules des classes à profil spécifique. République de Côte d'Ivoire
- Ministère de l'éducation de Base et de l'Education nationale, conférences des ministres de l'enseignement des pays ayant pour le français en partage, (MENFB CONFEMEN,1998). L'enseignement primaire en Côte d'Ivoire : investigation et diagnostics pour l'amélioration de la qualité du système éducatif. Consulté le 5//2021 sur 14-CI-19882-
- Morissette, J. (2010). Manière de faire l'évaluation formative des apprentissages : analyse interactionniste du savoir-faire d'enseignantes du primaire. Sarrebruck, CH : Les éditions universitaires européennes.
- Nebout, A, P. (2017). L'évaluation des apprentissages : évaluer, oui mais comment. Abidjan. Editions Maÿlis.
- UNESCO. (2016). Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels outil7- Evaluation des résultats d'apprentissage. Bureau international de l'éducation. Genève.
- Rey,O., Feyfant, A. (2014). Evaluer pour (mieux) faire apprendre : Dossier de veille de l'IFEno 14. Edupass.
- SiéJ.S., Kouassi S. A.(2021). L'impact des classes en sureffectif sur l'enseignement : cas de l'approche par compétence au cycle secondaire Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Tavernier, R (2009) guide pratique de l'évaluation des acquis des élèves. Collection académie de Strasbourg : bordas
- Vygotski, L. S. (1985) pensée et langage. Editions Persée.
